

2250164

VENTE D'IMMEUBLES AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience Publique du Juge de l'Exécution

Tribunal Judiciaire - Palais de Justice

8 rue des Arènes - 18000 BOURGES -

Mercredi 8 avril 2026 à 9 heures

VENTE Sur la Commune de MAREUIL SUR ARNON (Cher) d'un ensemble immobilier, non occupé, situé 1 rue de l'Abreuvoir, composé d'un local commercial d'une superficie totale de 225.88 m² et d'un appartement d'une superficie totale de 62.81 m²

sur la mise à prix de

5.000,00 €

VISITE : se rendre sur place le JEUDI 26 MARS 2026 à 15 heures 30

Le cahier des conditions de vente est déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bourges où il peut être consulté ainsi qu'au Cabinet de la SCP SOREL & Associés, 3, rue Emile Zola à 18000 BOURGES.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de Bourges, lequel devra se faire remettre par son mandant unique et contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA représentant 10% du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000,00 €

L'avocat doit en outre se faire remettre par son mandant l'attestation visée à l'article R 322-41-1 du code des procédures civiles d'exécution.

DESIGNATION

Sur la commune de MAREUIL-SUR-ARNON (Cher) :

1° Un immeuble à usage de commerce situé 1 rue de l'Abreuvoir comprenant :

- Au rez-de-chaussée : magasin, réserve et water-closets
- A l'étage : un appartement

- Grenier au-dessus
- Cave dessous
- Cour derrière avec sortie sur la Place du marché

Cadastré comme suit :

C758 1 rue de l'Abreuvoir pour 2a 25ca

2° Des droits à la cour commune à côté du bâtiment

Cadastrés comme suit :

C759 Le Bourg pour 71ca

3° Un petit terrain à usage de parking, à proximité de l'immeuble ci-dessus désigné

Cadastré comme suit :

C1252 Le Bourg pour 95ca

A la requête de :

SAS SAULNIER - PONROY ET ASSOCIES, S.A.S, dont le siège social est 6 bis rue des Anglaises CS 65629 à ORLEANS (45000), prise en la personne de Maître PONROY, es-qualité de mandataire liquidateur à la liquidation judiciaire de par jugement du Tribunal de commerce de Bourges en date du 17 septembre 2024, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège

Ayant pour Avocat la Société Civile Professionnelle SOREL & Associés agissant par Me Pierrick SALLÉ, Avocat au Barreau de BOURGES, domicilié 3, rue Emile Zola à 18000 BOURGES